



**MÉ MORANDUM D'ENTENTE
SUR LA CONSERVATION DES
REQUINS MIGRATEURS**

CMS/Sharks/MOS3/CRP3/Rev.2
13 décembre 2018

**PROJET DE MANDAT DU
GROUPE DE TRAVAIL INTERSESSIONS SUR LES RAPPORTS NATIONAUX**

L'objectif du Groupe de travail intersessions sur les rapports nationaux est d'examiner le contenu et le format actuels du rapport national tel qu'il figure dans le document CMS/Sharks/MOS2/Outcome 2.10. Les principaux objectifs du Groupe de travail sont de fournir des conseils à la MOS sur la rationalisation de la présentation des rapports, en veillant à ce que les questions soient axées sur les priorités du MdE et à ce que la plateforme des rapports soit conviviale.

Le Groupe de travail fournit des conseils à la MOS sur les grandes catégories suivantes, y compris, mais sans s'y limiter, les questions décrites dans les points ci-dessous:

- 1 Contenu du rapport national :
 - déterminer l'objet des rapports nationaux ;
 - examiner le questionnaire actuel pour s'assurer que toutes les questions appropriées sont incluses, comme les données sociales pertinentes ;
 - déterminer l'information de base requise ;
 - élaborer des lignes directrices en matière de présentation de rapports, c'est-à-dire des exigences ordinaires lors de la présentation de nouvelles informations par rapport au statu quo ;
 - rationalisation des rapports (examen d'autres exigences pertinentes en matière de rapports au sein de la CMS et d'autres processus et identification des synergies) ;
 - développer des indicateurs pour évaluer les progrès de la mise en œuvre du MdE.
2. Format/Plate-forme :
 - outil de déclaration en ligne (envisager d'autres options, si possible, en consultation avec le secrétariat) ;
 - identifier les défis (techniques) à relever pour remplir le formulaire en ligne.
3. Processus :
 - fréquence de la présentation des rapports
 - dates limites de soumission
 - cerner les défis en matière de présentation de rapports

Modus Operandi du Groupe de travail :

- Composition : Co-Présidents : USA et Australie ;
- Membres : Afrique du Sud, Brésil, Comores, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, UE et ses États membres, Madagascar, Mauritanie, Nouvelle-Zélande, Sénégal, HSI, Sharks Advocates International ;
- le Groupe de travail travaillera à distance par courriel.

Processus de finalisation :

- le groupe de travail commencera ses travaux à la fin de janvier et élaborera une version finale d'ici le 31 août. Ce rapport sera soumis à la 3e réunion du Comité consultatif, un mois plus tard environ, à une date à déterminer.
- le Secrétariat apportera des révisions sur la base des commentaires du Comité consultatif et les transmettra au Groupe de travail pour approbation.
- le Secrétariat distribuera ensuite le document final à tous les signataires, pour qu'ils adoptent le format révisé du rapport national, d'ici mi- 2020.
- le Secrétariat préparera le modèle/la plate-forme de rapport en temps utile pour que les Signataires puissent commencer à compléter leurs rapports nationaux au début de 2021.